



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 6

Le 22 février 2006

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Réunis en séance ordinaire le 23 janvier dernier à Mont-Joli, les commissaires ont adopté la *Répartition des services éducatifs entre les écoles du secteur des jeunes pour 2006-2007*, au retour de consultations auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent. Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Les *Critères d'inscription des élèves dans les écoles du secteur des jeunes pour 2006-2007* ont également été adoptés, après une période de consultation. Le Conseil des commissaires a par la suite adopté la *Liste des disciplines du secteur des jeunes pour 2006-2007* et résolu de la soumettre à la consultation. Il en va de même pour la *Liste des spécialités et des sous-spécialités en formation professionnelle* et pour la *Liste des spécialités de la formation générale des adultes*.

Autre adoption importante de la part du Conseil, celle de la *Répartition des services éducatifs entre les centres*, toujours pour l'année scolaire 2006-2007, après consultations. Le Conseil a aussi adopté le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles*, à la suite de consultations et suivant les dispositions de la loi sur l'Instruction publique.

La Commission scolaire des Phares a l'obligation, conformément aux modifications apportées à la loi sur l'Instruction publique, d'élaborer une politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des usagers. Le Conseil a résolu de former un comité de travail composé de deux commissaires, deux parents, deux directions d'école, de la secrétaire générale et du directeur général de la Commission scolaire. Les deux commissaires qui siégeront sur ce comité sont M. Guy Potvin et M^{me} Noëlla Bourdages. M. Jean-Maurice Lechasseur a été nommé substitut.

Le Conseil a souligné la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant* qui s'est déroulée du 4 au 12 février 2006. Il a du même coup rendu hommage à tous les élèves qui fréquentent les écoles et les centres de formation de la Commission scolaire. Par ailleurs, la Semaine nationale

des enseignantes et des enseignants, qui a été célébrée du 5 au 11 février, a été une occasion pour le Conseil d'exprimer sa reconnaissance envers le personnel enseignant et le travail effectué pour la réussite des élèves. Finalement, dans le cadre de la *Semaine nationale des professionnelles et des professionnels du monde scolaire*, qui se tient du 20 au 24 février, les commissaires ont souligné l'importante contribution apportée par le personnel professionnel à la réussite éducative des élèves.

Dans le secteur de la formation professionnelle, le Conseil des commissaires a autorisé le président, M. Raymond Tudeau, à signer une lettre demandant au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un investissement de l'ordre d'un million de dollars, afin de soutenir le *Fonds régional de développement en formation professionnelle*.

Dans un autre ordre d'idées, le Protocole d'intervention pour les jeunes présentant des troubles graves d'adaptation en contexte scolaire a été adopté. Cette décision tient compte de la Politique interne et ministérielle en adaptation scolaire et de la volonté des organismes du milieu d'établir une concertation afin d'améliorer l'efficacité d'intervention auprès des jeunes.

Plusieurs postes ont également été comblés lors de cette réunion du Conseil des commissaires. Il a été résolu de nommer, à compter du 8 mars 2006, M^{me} Mado Dugas au poste de directrice de l'école du Rocher/D'Auteuil. Également à compter du 8 mars, M^{me} Diane D'Astous deviendra la directrice de l'école du Grand-Pavois. M. Jocelyn Michaud assumera la direction de l'école des Hauts-Plateaux à compter du 1^{er} juillet 2006.

Attendu la nomination de M^{me} Mado Dugas à la direction de l'école du Rocher/D'Auteuil, le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes, a été ouvert dans une perspective de comblement au 8 mars 2006. Un comité de sélection a été formé.

Finalement, des postes ont été ouverts et un comité de sélection a été formé pour les directions adjointes des écoles l'Aquarelle et le Mistral.

Maladies de l'œil et problèmes de vision

Trois écoles de la C.S. des Phares participent à un dépistage

La Commission scolaire des Phares s'est associée au projet « *Participe pour voir* » mis de l'avant par la Fondation des maladies de l'œil du Québec.

Trois établissements de son territoire, les écoles Élisabeth-Turgeon, Norjoli et Boijoli, ont participé à ce programme.

En janvier dernier, la Commission scolaire invitait des écoles à participer à ce projet. Les élèves des écoles Élisabeth-Turgeon, de Rimouski, Norjoli, de Mont-Joli, et Boijoli, de Saint-Narcisse, ont participé à cette campagne de prévention qui permet de dépister précocement des problèmes liés à la vue. Les enfants subissent un examen de dépistage et par la suite, si un besoin particulier est identifié, ils sont dirigés vers un optométriste.

Le directeur général de la Commission scolaire des Phares, M. Paul Labrecque, tient à féliciter toutes les personnes impliquées dans ce projet et, particulièrement, les membres de la Fondation des maladies de l'œil, pour cette belle initiative. « *Nous*

sommes heureux de pouvoir en faire profiter les élèves de trois de nos écoles. Nous savons à quel point le dépistage précoce des problèmes de la vision est important. La réussite scolaire des enfants est bien évidemment liée à la qualité de leur vision. Un élève qui éprouve des difficultés à lire et dont le problème n'est pas dépisté à temps peut aussi vivre d'importantes difficultés dans son cheminement à l'école. Et si le problème de vue persiste, les difficultés d'apprentissage risquent de s'accroître avec le temps.»

M. Paul Labrecque souhaite finalement que ce geste de prévention contribuera à sensibiliser encore davantage les jeunes, leurs parents et la population en général à l'importance de passer un examen de la vue de façon régulière. Il rappelle aussi que l'implication sociale de fondations telles que la Fondation des maladies de l'œil est précieuse et permet d'offrir gratuitement des services à des jeunes, en donnant à tous et à toutes les mêmes chances de profiter d'un dépistage précoce.

Relocalisation du « *Skate parc* »

Une entente qui satisfait la Commission scolaire

La Commission scolaire des Phares a accédé à la demande de la Ville de Rimouski et accepté de reporter au 23 juin 2006 le délai consenti pour la relocalisation du « *Skate parc* ». L'assurance donnée par la Ville à l'effet que les jeunes pourront continuer de profiter de cette infrastructure de loisir dans un autre lieu et que le service sera même amélioré satisfait la Commission scolaire. Le local de l'école Paul-Hubert qui abrite actuellement le « *Skate parc* » ne sera donc réaménagé par la Commission scolaire qu'après le 23 juin 2006.

La fermeture éventuelle du local du « *Skate parc* » fait l'objet de négociations avec la Ville de Rimouski depuis un an et demi. La Commission scolaire a accepté des reports de délais afin de donner à la Ville le temps nécessaire pour trouver un autre local permettant de reloger le « *Skate parc* ».

La Commission scolaire des Phares doit récupérer le local actuel de l'école Paul-Hubert pour permettre un classement adéquat de ses archives. Selon les

directives de la loi sur les Archives, la Commission scolaire des Phares doit assumer certaines responsabilités reliées à la conservation de documents. Certains documents concernent les affaires corporatives alors qu'un bon nombre de documents concernent directement les services à la clientèle, par exemple, les relevés de notes. Ces documents doivent être classés de façon très précise en respectant les obligations de la loi sur les Archives. Pour réaliser ce classement, un espace important est requis.

Même si les activités des jeunes en dehors du cadre scolaire ne relèvent pas de ses responsabilités mais bien de celles de la Ville, la Commission scolaire des Phares a fait tout en son possible pour permettre aux jeunes de pouvoir continuer à profiter de leur loisir préféré. « *À la Commission scolaire, les élèves sont notre priorité. Nous sommes donc très satisfaits de l'entente intervenue avec la Ville de Rimouski qui permettra aux jeunes de profiter d'un service plus complet et amélioré* », a conclu le président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau.

Transport scolaire

« Wô minute! Pense à ta sécurité »

La Campagne de sécurité dans le transport scolaire s'est déroulée du 30 janvier au 10 février 2006. Sur le thème « Wô minute! Pense à ta sécurité », cette 18^e campagne visait à sensibiliser les jeunes et les automobilistes au respect des règles de sécurité dans le domaine du transport scolaire. Il serait bien sûr souhaitable que cette sensibilisation se poursuive durant toute l'année.

Organisée par l'Association du transport écolier du Québec, la campagne mobilise également différents partenaires dont Transports Québec et la Fédération des commissions scolaires du Québec. Diverses actions permettent de rejoindre les jeunes, les parents ou la population en général: distribution de matériel d'animation dans les écoles, concours, diffusion de messages de sécurité via les stations radiophoniques, affichage dans les services de garde et les restaurants McDonald's du Québec, diffusion de matériel sur support informatique. En plus des intervenants en milieu scolaire, des policiers apportent également leur collaboration à la diffusion de messages préventifs.

Le matériel disponible comprend un guide d'organisation, une affichette, un livre, un macaron, le sac à dos Bubusse (mascotte de la campagne de sécurité), une affiche à l'intention des parents automobilistes et un dépliant de la Société de l'assurance automobile du Québec.

La campagne de sensibilisation a pour principaux objectifs de sensibiliser les élèves à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et

autour des véhicules scolaires, de même que de conscientiser les parents automobilistes des dangers encourus lorsque, par insouciance ou négligence, ils ne respectent pas les règles élémentaires de sécurité dans les zones scolaires, aux abords de l'école ou lorsqu'ils suivent ou croisent un autobus scolaire.

Le slogan « Wô minute! Pense à ta sécurité » utilise le langage familier et signifie qu'il faut prendre son temps, qu'on doit s'arrêter pour réfléchir et ne pas bousculer. Un enfant insouciant ou un adulte pressé est en mesure de comprendre rapidement la portée du message.

Une nouvelle mesure mise de l'avant en août 2005 favorise par ailleurs un accroissement de la sécurité autour des autobus. Tous les conducteurs doivent maintenant signifier, à l'aide des feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, des feux de détresse, leur intention d'immobiliser leur véhicule avant que les feux rouges intermittents ne soient en fonction. Le présignallement vise à avertir les usagers de la route qu'un autobus scolaire va s'arrêter pour faire monter ou descendre des élèves et a aussi pour objectif de ralentir la circulation à l'avant et à l'arrière de l'autobus, afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

À la Commission scolaire des Phares, près de 7 000 élèves utilisent régulièrement le transport scolaire. Les autobus parcourent plus de deux millions de kilomètres par année, sur un territoire qui va de Saint-Fabien et Esprit-Saint à Les Boules et Padoue.

Les Auxiliaires du Monde s'envoleront pour la France

Des élèves qui poursuivent leur formation au programme de Santé, assistance et soins infirmiers au Centre de formation Rimouski-Neigette s'envoleront bientôt pour la France, où elles participeront à un stage d'étude. Ce projet qui a été élaboré par M^{me} Suzanne Lévesque, enseignante au Centre, a su capter l'intérêt des étudiantes qui se préparent depuis maintenant plus d'un an à vivre une expérience exceptionnelle dans la région de Le Mans, en France.

Le projet permettra donc à cinq élèves, Manon St-Pierre, Julie Malenfant, Laury Ouellet, Parise Bernier et Nadia Jomphe de vivre le stage qui était prévu à leur programme d'études... mais de l'autre côté de l'Atlantique. Une élève finissante de l'an dernier se joindra également à l'équipe. Le groupe a déjà effectué plusieurs démarches pour pouvoir réaliser ce beau projet. Les étudiantes se sont donné un logo et un nom,

« Auxiliaires du Monde ». L'une des participantes, Manon St-Pierre, précise que le logo (une colombe prête à s'envoler qui surplombe la terre) représente leur dynamisme, leur intérêt à soigner toutes les personnes qui en ont besoin, n'importe où dans le monde.

D'autres démarches effectuées dans le milieu régional ont permis de recueillir des sommes qui seront réinvesties dans l'organisation et le déroulement du voyage prévu du 27 avril au 27 mai 2006. Les activités de financement comprennent la vente de cartes de souhaits, de signets, l'emballage dans les épiceries, des demandes de commandites chez les commerçants de la région, un 5 à 7, un quillothon. Le groupe a également reçu diverses commandites, dont des bons d'achat qui permettent d'organiser un souper bénéfique le samedi 25 février, à 18 h, à la Cafétéria du Centre de formation Rimouski-Neigette. Une soirée musicale animée par l'excellent chanteur Étienne Cotton suivra.

Notons que ce projet a aussi reçu l'appui de l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui assumera une partie importante des frais du voyage et du séjour de quatre semaines en France.

Par ailleurs, pour pouvoir compter sur un appui et un guide dans cette aventure, les *Auxiliaires du Monde* ont obtenu la collaboration de M^{me} Mélanie Leblanc, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du Carrefour Jeunesse-Emploi de La Mitis. Le projet des élèves sera d'ailleurs inscrit au

Concours québécois en entrepreneuriat, édition 2006.

Ce projet original et nouveau a donc bien des atouts dans son jeu dont celui, bien sûr, d'avoir reçu l'appui de la direction du Centre de formation Rimouski-Neigette. Il développe également plusieurs valeurs entrepreneuriales qui ont été privilégiées par le groupe : la créativité, la solidarité, le sens des responsabilités, l'autonomie, la confiance en soi, l'esprit d'équipe, le leadership, la ténacité et le sens de l'organisation.

8e Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est

Un grand succès et un retour assuré

Le 8^e Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est, qui s'est tenu les 28 et 29 janvier dernier, a obtenu un grand succès. Plus de 700 personnes ont assisté à un spectacle de grande qualité offert par 43 artistes, musiciens et danseurs de la région et plus de 500 personnes se sont follement amusées au casino bénéfice.

Au casino, la chance a favorisé M. Henri Martin, de la table de l'Océanic, qui a gagné le « *grand prix du millionnaire* », un forfait romance à l'Hôtel Gouverneur de Rimouski. Une imprimante laser offerte par PG Mensys système d'information a été remise à la suite d'un tirage à M. Gaston Dumont, croupier bénévole, et le jeune violoniste Jacques Lee Ang Houle a gagné le forfait à l'Auberge de l'Évêché et au Central Café.

Pro-Jeune-Est remercie les coprésidents d'honneur, M^{me} Réjane Turcotte et M. Marc-André St-Amand, tous les commanditaires, les bénévoles, les artistes,

les techniciens, les médias et le grand public pour leur précieuse collaboration. L'activité a généré des profits nets de plus de 14 000 \$ pour Pro-Jeune-Est. La 9^e édition du Cabaret-Casino est déjà confirmée pour la fin de semaine du 27 janvier 2007, toujours à l'école Paul-Hubert.

Pro-Jeune-Est tient également à remercier des partenaires financiers qui ont profité de l'occasion pour appuyer la mission de l'organisme. M. Louis Vézina, président du Club Rotary de Rimouski, a ainsi remis le don annuel du club, un montant de 4 000 \$. Par ailleurs, le Conseil d'établissement de l'école Élisabeth-Turgeon a remis à Pro-Jeune-Est une somme de 1 500 \$, à la suite de la dernière campagne des agrumes.

La directrice générale de Pro-Jeune-Est, M^{me} Adèle Boudreau, dit à toutes et à tous un **grand merci** et... à l'an prochain!

Le Bureau Virtuel : un outil à découvrir!

Le Bureau Virtuel (BV) est un outil qui permet aux élèves et aux professeurs d'avoir accès facilement et de partout à une série de ressources relatives à leur travail scolaire :

- ♦ courrier électronique;
- ♦ création de communauté pouvant être utilisée pour le partage de documents, signets, d'un agenda et à venir, un forum et le clavardage;
- ♦ dossiers personnels;
- ♦ agenda personnel;
- ♦ des sites de recherches dans des bibliothèques, sur Internet et dans des bases de données;

- ♦ des outils de références en français, en mathématique, en anglais, en sciences, en univers social et de type général.

Un outil intéressant à découvrir et à utiliser qui suscite la culture de réseau, étant donné la possibilité de créer des communautés.

C'est donc dire que tous les enseignants et enseignantes, de même que les élèves de la Commission scolaire, ont accès à un *Bureau Virtuel* (portail) et possèdent un courrier électronique. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec Julie Bérubé, à l'adresse courriel jube@csphares.qc.ca